



15ème législature

Question N° : 37461	De Mme Claire O'Petit (La République en Marche - Eure)	Question écrite
Ministère interrogé > Solidarités et santé		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique >établissements de santé	Tête d'analyse >Hôpitaux - gratuité de l'accès aux téléviseurs dans les chambres	Analyse > Hôpitaux - gratuité de l'accès aux téléviseurs dans les chambres.
Question publiée au JO le : 23/03/2021 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Date de renouvellement : 13/07/2021 Date de renouvellement : 19/10/2021 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Claire O'Petit attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la situation des personnes, souvent âgées, qui sont hospitalisées d'urgence avec de la famille éloignée. Bien souvent, ces personnes sont emmenées par le SAMU avec uniquement leur carte Vitale, mais sans aucun moyen de paiement. Dès lors, elles ne peuvent bénéficier de certaines prestations à l'hôpital comme la possibilité de louer un téléviseur. Compte tenu du coût désormais abordable des appareils de télévision, elle lui demande s'il envisage des pistes afin de remédier à cette situation qui est préjudiciable au moral des personnes hospitalisées, notamment en permettant la gratuité de leur mise à disposition.